

PAT La Rochelle-Aunis-Ré - Reconnaissance en cours d'instruction

Projet Alimentaire de Territoire La Rochelle-Aunis-Ré - Reconnaissance en cours d'instruction

Date de la dernière actualisation : 13/09/2024



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2020

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Nouvelle-Aquitaine

Charente-Maritime

Les données qui caractérisent le PAT La Rochelle-Aunis-Ré illustrent bien le fonctionnement du système alimentaire au niveau mondial : un territoire^[1] dont l'OTEX dominante est la production de céréales et d'oléo protéagineux, majoritairement destinés à l'exportation avec le port de commerce de La Rochelle, outil structurant des productions locales et au-delà. Ainsi, en 2017, le territoire est qualifié d'une autonomie alimentaire de 2% par une étude du cabinet de notation extra financière Utopie. 98% de ce qui est consommé par les habitants du territoire est importé et seuls 2% de la production du territoire sont consommés par les. Les modes de culture qui accompagnent ce modèle sont orientés sur les techniques de l'agriculture conventionnelle, utilisatrice d'intrants chimiques pour les engrais et les pesticides. Si on regarde les quelques travaux de prospective sur l'économie agricole locale, présentés lors du diagnostic de l'offre agricole du PAT en 2021, les circuits-courts sont pour les différentes typologies d'exploitation une garantie (la seule ?) d'augmenter leur valeur ajoutée dans le contexte d'agrandissement et de baisse de la main d'œuvre agricole annoncée, et d'enjeu renforcé de rentabilité économique pour les exploitations. Ce constat est valable tant pour les systèmes, tant grandes cultures, que pour les systèmes de polyculture élevage ou le maraîchage. Cette question de la prospective agricole apparaît cruciale pour l'avenir de l'agriculture locale, confrontée à la concurrence internationale et aux marchés mondiaux pour le prix des productions.

En parallèle, les impacts des modes de production agricoles sur l'environnement ou la santé sont bien là. Historiquement c'est le programme Re Sources qui le premier en 2010 va prendre en charge la question de la qualité de l'eau, dégradée en azote et en pesticides au niveau des captages de La Rochelle, situés sur l'agglomération et en Aunis. En 2024, se clôture le troisième programme d'actions de Re Sources. Les résultats obtenus sur l'aire d'alimentation des captages sont ténus, malgré une animation dynamique et une gouvernance qui associe l'ensemble des acteurs. Ainsi les captages ont dû être fermés une partie de cette année 2024 du fait de la présence de chlorotalonil à un seuil préoccupant. Re Source intervient sur :

- Ø Le financement d'actions pour la protection de l'eau : des formations, des journées techniques, des expérimentations aux champs, des accompagnements collectifs et individuels des agriculteurs, des études.
- Ø Le financement de suivis : de la qualité des eaux superficielles, de la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, de la bonne couverture des sols en période à risque, des infrastructures agro-écologiques du territoire.
- Ø L'acquisition foncière à l'amiable sur les périmètres de protection des captages et instauration de baux ruraux environnementaux sur le foncier acquis
- Ø Les aides financières : Elaboration de PAEC avec 15 Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc), Paiements pour Services Environnementaux (PSE)
- Ø La réduction des pressions sur les milieux : implantation de linéaires de haies, maintien des surfaces en herbe, développement des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires, développement de l'agriculture biologique.

Ponctuellement le service de l'eau de l'agglomération de La Rochelle a aussi mis en place :

- Un classement en cours d'eau Bonnes Conditions Agricoles et Environnementale de l'écoulement de Casse Mortier à Varaize, augmentant la surface de bandes enherbées pérennes aux abords du fossé.
- **Un** classement des Aires d'Alimentation du Captage de Varaize, du Périmètre de Protection de l'Eau de Casse-Mortier et le Périmètre de Protection de l'Eau de la Ragotterie en Zone d'Action Renforcée

En dehors des actions du programme Re Sources, des initiatives communales ont vu le jour pour répondre aux inquiétudes des riverains en cherchant à créer des zones tampons :

- Bourgneuf: mise en place d'un emplacement réservé de 20m de large pour création d'une ceinture verte plantée.
- Clavette: demande de mise en place de zones enherbées le long des fossés
- Saint-Rogatien: définition d'une bande non-traitée, type jachère

Les résultats sont similaires sur le captage de Landrais, suivi dans le cadre d'un autre programme Re Source par le syndicat départemental des eaux Eaux 17 sur le territoire d'Aunis Sud.

En parallèle, les études ATMO mettent en valeur la présence de pesticides dans l'air, conduisant à un suivi régulier qui met en avant des taux record de pollution par rapport au niveau national, majoritairement dû au recours des herbicides à l'automne pour désherber les blés d'hiver. Ces observations conduiront à une mission spécifique pour renouer le dialogue entre les agriculteurs et les habitants, inquiets et parfois directement touchés par cette situation (sur représentation des cancers pédiatriques observée par l'ARS et l'hôpital de La Rochelle). Les élus de l'Agglomération de La Rochelle porteront également des demandes de moratoire auprès du Ministère de l'agriculture concernant cette molécule, et prendront part à des motions pour favoriser la relocalisation et les changements de pratique à travers l'association France Urbaine. A l'échelle du PAT, un groupe de travail est dédié au développement des pratiques vertueuses en matière de préservation de la santé et de l'environnement.

Au niveau du Contrat Local de Santé, et en lien avec le PAT, des actions ont pu être définies qui répondent à ces questions de santé environnementale :

- Ø Intégration d'un volet Santé Environnement incluant notamment la problématique des pesticides au regard de la santé
- Ø Fiche action Prévention Cancer
- Ø Projet Ordonnance Verte
- Ø Projet 123 Santé : « Nos produits à la loupe »

Enfin, les données sur la biodiversité enregistrent sur le territoire du PAT le même recul alarmant de la diversité et de la quantité des espèces.

Les productions en place apparaissent peu résilientes face au changement climatique. La faible diversité des productions, les rotations courtes, la dépendance à l'eau d'irrigation, sont autant de facteurs qui soulignent le fait que le modèle dominant, assez éloigné de l'agro écologie sera moins robuste pour résister à des crises climatiques (épisodes de sécheresse, année pluvieuse...). Depuis 3 ou 4 ans, les agriculteurs témoignent de ces difficultés de pilotage des exploitations (décision relative à l'assolement, incertitude sur l'accès à l'eau d'irrigation) pour sécuriser la production et les revenus. La prise en compte des changements climatiques et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas encore incitatives pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles par exemple en réduisant l'azote minéral qui a des impacts sur la qualité des eaux. De même le développement des pratiques favorables au stockage du carbone dans les sols agricoles fait l'objet de travaux en local et d'expérimentations, mais le nombre d'agriculteurs impliqués reste faible.

Le PAT La Rochelle-Aunis-Ré fait le pari de la transition agro écologique par la relocalisation d'une partie de l'alimentation de la population.

Sur le plan du foncier agricole, dans le cadre du PAT, les EPCI développent des actions pour maîtriser du foncier et orienter les itinéraires vers l'agro écologie. Ils travaillent également sur la création d'espaces tests, offrant des conditions favorables au changement de pratique. Les baux ruraux environnementaux sont privilégiés dans la mise à disposition du foncier. De même le PAT finance les diagnostics à la conversion pour les exploitants qui en font la demande, ainsi que des études technico économiques. Les porteurs de projet bénéficient de formations et d'accompagnement technique et économique lors de leur installation. Des moyens sont également mobilisés pour permettre un équipement minimal des terrains.

Un règlement d'intervention économique est à l'étude pour aider directement les exploitations agricoles qui iraient vers une transition agro écologique.

Parce que la vente directe et les circuits de proximité sont une meilleure source de revenu pour les producteurs, parce que continuer dans le modèle conventionnel apparaît risqué pour la santé des populations, de l'environnement et des agriculteurs, y compris leur santé économique, associer relocalisation et itinéraire vertueux de production refonde les bases d'un contrat entre les agriculteurs et la société. Le PAT, par ses outils de déploiement des filières (groupement de commande innovant) ou de leur diversification, par ses capacités à soutenir des investissements structurants (légumerie) propose aux producteurs de s'inscrire dans un cadre sécurisé pour leur transition tout en répondant aux attentes sociétales locales. En renouant des relations producteurs / habitants le PAT dessine les contours d'une démocratie alimentaire. Il s'appuie pour cela sur un vaste plan de sensibilisation aux nombreux outils et publics et souhaite déployer un plan de communication pour développer chez les consommateurs des réflexes de consommation vers les produits locaux durables.

[1] hors Ile de Ré, marquée par des productions agricoles spécifiques comme la vigne et la pomme de terre AOC

Chiffres clés du territoire



251 293 habitants

82 communes

188,96 habitants/km²

1 329,87km² de communes



72,15% de SAU

9,98% de la SAU en bio

926 exploitations/km²

72,00 hectares de SAU



10.05% de pauvreté
11,89% de chômage
22 220,00€ de revenu médian



1 132,69 hectares artificialisés
-15% oiseaux en milieu agricole

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté d'Agglomération de La Rochelle (Intercommunalité)
- › Communauté de communes Aunis Sud et Aunis Atlantique (Intercommunalité)
- › Communauté de communes de l'Ile de Ré (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

Comité de pilotage

Partenaires de l'instance de décision

- › Communauté de communes Aunis Atlantique, Communauté de communes Aunis Sud, Communauté de communes Ile de Ré (Collectivités territoriales, État)
- › Chambre interdépartementale d'agriculture 17/79, Bio Nouvelle Aquitaine, Port de pêche de La Rochelle (Acteurs de la production agricole dont foncier)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › Communes , département de la Charente-Maritime membres des groupes de travail (Collectivités territoriales, État)
- › Université de La Rochelle (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › SAFER, Terres de liens, Collectif Fermes Urbaines, éleveurs, maraîchers, coopératives agricoles (CORAB, Terre Atlantique, Océalia) membres de groupes de travail (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Entreprises agroalimentaires (Atlantique Alimentaire, Linalico, Enilia Ensmic...) , SIBCAS, membres de groupes de travail (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › Communes, responsables de restaurants scolaires, acheteurs publics (Groupe hospitalier, Lycée hôtelier), fournisseurs (Mangeons bio ensemble, Etablissement Mocquillon, Les Enfourneaux, SCIC Port de pêche...) membres du groupe de travail restauration collective (Acteurs de la restauration collective)
- › La Fabuleuse cantine, La Rochelle événements (Acteurs de la restauration commerciale)
- › Biocoop notamment, Artisans du Monde, ainsi que des acteurs de la logistique (SICA, IEPR services) membres de groupes de travail (Acteurs de la distribution alimentaire)
- › UFC Que choisir (Représentants des consommateurs)
- › Associations d'aides alimentaires (Secours populaire, Entraide protestante, Banque alimentaire, Arozoar...) et CCAS membres de groupes de travail (Acteurs du social)
- › Associations : Pays Aigrefeuillais en Transition, Nature Environnement 17, Action Environnement 17, Ré avenir, Shifters, L'Ecole de la mer , Les petits débrouillards, Bluetopia ... membres de groupes de travail (Acteurs environnementaux)

Les objectifs stratégiques du projet

Trois grands objectifs stratégiques structurent la réponse du PAT La Rochelle-Aunis-Ré aux enjeux de transition agricole et alimentaire :

- Adapter le système alimentaire pour plus de résilience et d'autonomie
- Renforcer l'accès à la consommation des produits durables du territoire
- Accompagner les changements d'habitudes alimentaires

Ils sont consolidés autour d'un objectif chapeau, « la santé à 360° », incluant la santé des producteurs, y compris économique, la santé des consommateurs (alimentation durable) et la santé de l'environnement. La première mission d'AMO sur la gouvernance avait mis en avant à travers des enquêtes et des entretiens ciblés le fil conducteur de la santé pour identifier le PAT et ses développements.

Chaque objectif stratégique se décline en objectifs opérationnels, poursuivis par les groupes de travail thématiques.

1. Adapter le système alimentaire pour plus de résilience et d'autonomie

Il s'agit ici de prendre acte de notre point de départ (faible autonomie alimentaire, système agricole conventionnel, impacts sur l'environnement et la santé) afin de cibler les actions qui vont permettre de relocaliser les productions. Au regard du diagnostic de l'offre, le développement de la filière maraichère (GT2), production déficitaire du territoire qui présente l'intérêt de se prêter à la valorisation en circuit-court, illustre bien un volet essentiel d'une alimentation santé (manger des légumes locaux, de saison, produits de façon durable en agriculture biologique). Développer des filières locales pour les céréales et les légumineuses (GT3) apparaît aussi comme une priorité: partir des productions majoritaires du territoire et leur trouver des débouchés locaux en agissant sur les itinéraires techniques des grandes cultures (production à bas niveau d'intrants dans le cadre du groupement de commande innovant par exemple). Enfin maintenir l'élevage à l'herbe (GT4) car il demeure le meilleur moyen de protéger les prairies, leur biodiversité et l'eau. Là aussi la question des filières courtes est posée : la production en viande bovine pourrait couvrir les besoins des 250 000 habitants du PAT au regard des consommations actuelles, mais elle est consommée en majeure partie en dehors du territoire. L'étude des attentes de la restauration collective nous montre aussi qu'elle n'est pas consommée dans ce cadre de la restauration scolaire. Ce premier axe stratégique travaille également sur la logistique des circuits courts (GT 5), et l'amélioration des pratiques (GT6). Il aborde aussi les questions de base comme l'accès au foncier et à l'eau (GT1).

2. Renforcer l'accès à la consommation des produits durables du territoire

Pour que les produits locaux et durables du PAT soient consommés, il est nécessaire de mettre en place des actions de promotion et de connaissance (GT 7), y compris auprès des acheteurs de la restauration collective (GT 8), levier essentiel pour les collectivités locales. Ainsi différentes actions, incluant les produits de la mer sont organisées dans cet axe pour faciliter la connaissance et l'utilisation des produits locaux. Des actions spécifiques sont conduites vers les publics précaires (GT9).

3. Accompagner les changements d'habitudes alimentaires

C'est la troisième brique stratégique, essentielle, pour l'atteinte des objectifs de transition agricole et alimentaire. Toute grande transition systémique ne saurait se faire sans l'adhésion et l'implication des habitants. Cet axe stratégique a généré les messages clés du PAT, porté par le stand du PAT (manger local, manger de saison, manger plus végétal, s'intéresser aux pratiques des agriculteurs, élevage à l'herbe, agriculture biologique). Il a conduit à la construction d'un ambitieux plan de sensibilisation (GT 10) qui vise des publics différents (scolaires, familles, précaires, grand public...) et mobilise à travers l'attribution d'un marché public des acteurs éprouvés de la sensibilisation. Le prochain développement de cet axe sera un grand plan de communication et sa diffusion soutenue pour appuyer chez les habitants l'émergence de nouveaux réflexes de consommation.

Les principales actions du PAT par axes thématiques



Économie
alimentaire

	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Création d'une plateforme alimentaire locale comprenant, un magasin central et une légumerie, couplé au projet de groupement de commandes innovant (réplication de Terres de sources)	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Installation de porteurs de projet en agriculture de proximité	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Financement de formations dédiées à la création d'un atelier de maraîchage en agriculture biologique (depuis 4 ans).	Action réalisée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Mettre en place une gouvernance pour un observatoire du foncier agricole	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Créer une base de données partagée des porteurs de projet en agriculture de proximité	Action programmée
	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Soutien financier et technique du PAT La Rochelle Aunis Ré à l'organisation de l'évènement festif des 48 heures de l'agriculture urbaine en pays rochelais, mis en place par le Collectif Fermes Urbaines.	Action réalisée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Rendre visible les producteurs du PAT en circuits courts	Action réalisée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Etat des lieux de l'offre et de la demande alimentaire à l'échelle du territoire PAT, identification des attentes de la restauration collective	Action réalisée
	Organisation des filières	Analyse des besoins des producteurs en outils et service - filière maraîchage	Action réalisée
	Organisation des filières	Analyse des besoins des producteurs en outils et services - Filière céréales et légumineuses	Action réalisée
	Organisation des filières	Etude filière : transformation des fruits et légumes	Action réalisée
	Organisation des filières	Etude filière, transformation viande	Action réalisée
	Organisation des filières	Etude filière : transformation viande de volaille (zoom)	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Participation à des manifestations touristiques et grand public	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Création d'un réseau de fermes pédagogiques	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Création d'une mallette pédagogique, support pour les enseignants	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Défi famille à alimentation positive	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Création d'un outil de sensibilisation pour les évènements grands publics comprenant les grands messages du PAT La Rochelle Aunis Ré : le stand du PAT	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Programme d'animations avec les acteurs de la vie estudiantine	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Animations dans les grandes et moyennes surfaces	Action programmée
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Diagnostics de conversion à l'agriculture biologique et accompagnements technico économiques	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité géographique	Test d'une épicerie itinérante en milieu rural	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Création de groupements d'achats citoyens à destination des personnes en situation d'insécurité alimentaire	Action programmée
	Actions d'information et/ou de sensibilisation à destination de publics spécifiques	Cycle d'ateliers sur l'alimentation	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Réalisation d'un annuaire des structures de la sécurité alimentaire oeuvrant sur le territoire du PAT	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Changement des pratiques de consommation alimentaire plus vertueuses pour l'environnement (hors déchets et gaspillage)	Plan de communication, levier de la transition agricole et alimentaire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Former, Conseiller et Valoriser les équipes de restauration scolaire	Action réalisée
	Diversification des sources de protéines dans les menus	Accompagnement personnalisé des restaurants scolaires à la végétalisation des menus	Action réalisée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Réduire le gaspillage alimentaire pour investir dans la qualité des approvisionnements	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Animer et fédérer les restaurants scolaires des écoles élémentaires des 82 communes du PAT La Rochelle -Aunis-Ré, dans le but de les accompagner à atteindre et dépasser les objectifs EGALIM.	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Groupement de commandes innovant type "Terres de Sources"	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Création d'un observatoire du foncier à l'agricole à l'échelle du PAT	Action programmée
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Règlement des PLUi facilitant le maraîchage	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	Une gouvernance opérationnelle et ouverte	Action réalisée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Projet de répliation du groupement de commandes à vocation environnementale "Terres de Sources", initié par Rennes Métropole. Le marché pour l'étude de faisabilité de la répliation a été lancé en juillet 2024 conjointement avec les PAT menés par Rochefort Océan et Saintes Grandes Rives qui apportent leur concours financier à la réalisation de la prestation.

Coopération interterritoriale

Oui

Nous échangeons donc avec Rennes Métropole et avons effectué un voyage d'études sur place en octobre 2023 pour le projet de répliation Terres de sources.

En parallèle, en tant que lauréat de l'appel à projet France 2030 "Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires", nous échangeons régulièrement avec les autres lauréats et avons prévu une rencontre fin septembre 2024 à Montpellier pour échanger sur nos projets, enjeux et solutions.

Nous participons en complément chaque année aux Rallyes bio organisés par Bio Nouvelle Aquitaine, rallyes qui nous ont notamment permis de rencontrer et découvrir les réalisations du PAT de la communauté d'Agglomération de Royan Atlantique, avec son espace test agricole et son atelier de découpe de viande.

PAT membre des réseaux

- ›
- › PQNA, France urbaine, Territoires Bio pilotes

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › La politique européenne de cohésion et le FEDER-FSE
- › Les aides des Régions
- › Autres

Moyens humains

5.5 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Caroline GILG

0546305719

caroline.gilg@agglo-larochelle.fr

Transition Énergétique et Résilience Écologique

Coordinatrice

6 RUE SAINT MICHEL, CS41287

17086 La Rochelle cedex 02

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région